



Bulletin Officiel

N° 4391 Jeudi 04 Juillet 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>PAIEMENT DES DIVIDENDES</u>	
ATTIJARI BANK	2
AMEN BANK	3
<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
AeTECH	4-5
SYPHAX AIRLINES	6
TELNET HOLDING	7
ELBENE INDUSTRIE	8
<u>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u>	
SRTGN – AGO -	9
<u>INFORMATIONS POST AGO</u>	
ATTIJARI BANK - AGO -	10-12
SOCIETE LAND'OR - AGO -	13-17
ATTIJARI LEASING - AGO -	18-20
<u>RESOLUTIONS ADOPTES</u>	
AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A - ARTES - AGO -	21-24
<u>AUGMENTATION DU CAPITAL REALISEE</u>	
HANNIBAL LEASE	25
EL WIFACK LEASING	25
<u>COURBE DES TAUX</u>	26
<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	27-28

AVIS DES SOCIETES*

Paiement de dividendes

Banque Attijari de Tunisie – Attijari bank

SA au capital de 198 741 450 Dinars
Siège social : 95 Avenue de la liberté – 1002 Tunis
R.C. : B14081 1997 Tunis

**AVIS DE PAIEMENT DES DIVIDENDES
EXERCICE 2012**

Banque Attijari de Tunisie – Attijari bank, a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 27 juin 2013 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2012 à un dinar trois cent quarante millimes (1,340 dinars) par action, soit 26,8% de la valeur nominale. La date de mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 09 juillet 2013.

AVIS DES SOCIETES

Paiement de dividendes

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V -1002- Tunis

Paiement des Dividendes

AMEN BANK porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 juin 2013 a décidé de distribuer un dividende, relatif à l'exercice 2012, d'un montant de 0.850 dinars par action ancienne.

La mise en paiement sera effectuée à compter du mercredi 10 juillet 2013.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Advanced e-Technologies : AeTECH

Siège Social : Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II 2035 Tunis

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

1. Objet

Le 05 Juin 2013 , et faute de respect du formalisme explicitement énoncé par voie de presse et ce, par tous les candidats à l'élection du représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration, cette élection a été reportée. De ce fait, la société AeTECH informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2. Conditions de participation

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être déjà représenté au sein du Conseil d'Administration d'AeTECH avant l'introduction au marché financier et ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse.
- Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social de la société Ae TECH pour les personnes physiques et personnes morales et 5% pour les actionnaires institutionnels
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales

3. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent se présenter comme suit :

- Une demande au nom de Monsieur le Président Directeur Général d'AeTECH
- Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques ou une copie du registre de commerce pour les personnes morales
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (annexe 2)
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter
- Une attestation récente du nombre d'actions AeTECH prouvant le seuil de sa participation le jour du dépôt de candidature. Cette attestation doit être délivrée par MCP Mena Capital Partners Le Grand Boulevard du Lac 1053 Les Berges du Lac
- Une fiche de candidature (annexe 1)
- Un CV détaillé

4. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être envoyées dans une enveloppe libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général d'AeTECH et portant la mention : « Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapid poste au bureau d'ordre d'AeTECH sis rue des entrepreneurs Charguia 2 au plus tard le 29 Juin 2013.

L'élection aura lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 Juillet 2013 au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) – Angle avenue principale, rue du lac Turkana – 1053 – Les Berges du Lac.

Les actionnaires déjà représentés au sein du Conseil d'Administration de la société Ae TECH ainsi que les actionnaires détenteurs de plus de 0,5% du capital des personnes physiques et morales et de plus de 5% pour les institutionnels s'abstiendront de voter.

- Suite -

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison

Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

.....

Profession /

Activité :

.....

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :

.....

.....

Historique en tant qu'administrateur :

.....

Signature

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom et Prénom / Raison

Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

.....

Demeurant à

.....

.....

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « Ae TECH »

Déclare formellement sur l'honneur :

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYPHAX AIRLINES

SIEGE SOCIAL : Aeroport International Sfax Thyna BP 1119 -3018 Sfax -

Syphax Airlines réceptionne son avion A330 baptisé « El Qods » et choisit le groupe Air France & KLM pour le support technique

Conformément à la stratégie de développement énoncée dans le Business Plan d'introduction en bourse, la société Syphax Airlines informe le public de la conclusion d'un contrat de location d'un avion Airbus A330-200. Cet avion baptisé « El Qods », qui a été réceptionné le jeudi 20 juin 2013 au Bourget (France) a atterri le vendredi 21 juin 2013 à 11h55 à l'aéroport Tunis Carthage. Il permettra à la compagnie d'assurer des vols en long courrier, en destination des pays d'Amérique, d'Asie et d'Afrique.

Par ailleurs, et dans le cadre du Salon de l'Aéronautique du Bourget, la société Syphax Airlines a également signé un contrat de maintenance avec Air France Industries pour l'entretien des équipements de son avion « El Qods ». Les services de support délivrés par le prestataire incluent les réparations, un accès dédié au pool d'équipements ainsi que la mise à disposition d'une solution back-up en cas de panne.

Syphax Airlines bénéficiera aussi de prestations de maintenance en ligne en Tunisie, d'assistance lors des escales, d'un support engineering dédié pour son A330-200 ainsi que de la formation du personnel dédié et ce grâce à l'expertise d'Air France Consulting et de son partenaire AMC (Aircraft Management & Consulting).

Ainsi, la formation qui sera assuré par Air France Industries renforcera les intentions de Syphax Airlines pour la création d'un centre de maintenance dernière génération. En fait, la société a prévu au niveau de son business plan, la construction d'un hangar de maintenance courant 2014, ce centre permettra de répondre aux besoins techniques de maintenance et de réparation pour les avions de la société ainsi que pour les avions des compagnies étrangères.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TELNET HOLDING SA

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

LE GROUPE TELNET HOLDING EXPORTE SON SAVOIR FAIRE AUTOUR DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATIONS UNIFIEES « POLYCOM » SUR LE MARCHÉ ALGERIEN

Tunis le 24 Juin 2013 ;

La société **Data BOX** (*Pôle télécoms et intégration réseaux*), filiale du **Groupe TELNET HOLDING** (TLNET) est le partenaire en Tunisie de FVC depuis 2000, annonce la signature d'un important contrat avec l'opérateur Algérie Telecom à la suite d'un appel d'offre international pour la fourniture et la mise en service en Algérie d'une plateforme de vidéo conférence. Le choix d'Algérie Telecom de la technologie Polycom proposée par la société Data Box et ses partenaires locaux en Algérie (DB ALGERIA et DB ALGERIA TECH), témoigne du fort savoir faire et de l'expertise de haut niveau de Data Box dans le domaine des technologies de vidéo conférence et de Communications Unifiées (UC) du constructeur Polycom.

La confiance d'Algérie Telecom dans la technologie Polycom repose sur le positionnement de Polycom comme leader sur le marché mondial de la vidéo conférence, « RealPresence » et Communications Unifiées avec une part du marché de 33% tel que publié dans le dernier rapport du 21 Août 2012 de la firme mondiale spécialisée «**Forrester Research Inc**» et confirmé également le 5 Septembre 2012 par les études comparatives des cabinets internationaux spécialisés « **International Data Corporation (IDC)**, « **Synergy Research Group** » et «**Wainhouse Research**».

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELBENE INDUSTRIE SA

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

Dans le cadre de l'harmonisation de sa communication et le renforcement de sa gamme de produits ELBENE, la société « TUNISIE LAIT » informe le public, ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires du changement de sa dénomination sociale adopté lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2013.

La nouvelle dénomination sociale devient :

« ELBENE INDUSTRIE »

Par ailleurs, la société est heureuse d'informer ses actionnaires qu'elle a renoué avec les bénéfices en 2012 après plusieurs exercices déficitaires et qu'elle continue à œuvrer pour améliorer davantage la rentabilité de l'entreprise.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل المقر الاجتماعي : 144 شارع الحبيب ثامر- نابل

يدعو مجلس إدارة الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل السادة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الخميس 04 جويلية 2013 على الساعة العاشرة صباحا (10.00) بقاعة الجلسات بنزل "نهر واس" بالحمامات الشمالية وذلك للتداول في جدول الأعمال التالي:

- 1- المصادقة على عقد الجلسة العامة العادية خارج الأجل القانونية .
- 2- تلاوة تقرير مجلس الإدارة عن نشاط الشركة للسنة المالية 2012 .
- 3- تلاوة التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات عن السنة المالية 2012 .
- 4- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية المختومة لغاية 2012/12/31 .
- 5- تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2012 .
- 6- تخصيص النتائج المالية لسنة 2012 .
- 7- تعيين مراقب حسابات للشركة للسنوات 2013-2014-2015 .
- 8- مراجعة منحة حضور أعضاء مجلس إدارة الشركة .
- 9- مسائل مختلفة .

يجوز طبقا للعقد الأساسي للشركة لأصحاب الأسهم حضور الجلسة شخصيا أو إنابة مساهم آخر بموجب توكيل خاص يتم إيداعه بإدارة الشركة (مصلحة الشؤون القانونية) قبل موعد انعقاد الجلسة العامة العادية
توضع الوثائق المعدة للجلسة العامة تحت طلب السادة المساهمين بالمقر الاجتماعي للشركة بنابل (مصلحة الشؤون القانونية) طيلة المدة القانونية .

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

Attijari bank

Siège social : 95 avenue de la liberté – Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012, Attijari Bank, publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2012, approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012, et après lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers individuels ainsi que les états financiers consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2012 à hauteur de **55 647** Mille dinars (Cinquante cinq millions six cent quarante sept mille dinars), et décide de l'affecter comme suit :

(Montant en Dinars)

BENEFICE DE L'EXERCICE	55 647 436,469
REPORT A NOUVEAU	723 558,822
RESULTAT A REPARTIR	56 370 995,291
RESERVES LEGALES	2 818 549,765
DIVIDENDES	53 262 708,600
REPORT A NOUVEAU	289 736,926

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au conseil d'administration les modalités et la date exacte du paiement des dividendes.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du conseil d'administration, fixe la somme de Six Mille Dinars (6.000 TND) - un montant annuel global et brut des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration - à allouer à chaque membre du conseil d'administration pour l'exercice 2012.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de Six Mille Dinars (6.000 TND) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du 2ème mandat du commissaire aux comptes, le cabinet Fethi NEJI (CNF), et compte tenu de la proposition du conseil d'administration, décide de nommer le cabinet MTBF – Membre de Price Waterhouse Coopers, en tant que 2ème commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN APRES AFFECTATION
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
 (UNITE : en milliers de Dinars)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	191 208	184 871
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	299 862	226 251
AC 3 - Créances sur la clientèle	3 247 711	3 077 139
AC 4 - Portefeuille titres commercial	327 977	299 244
AC 5 - Portefeuille d'investissement	70 900	62 412
AC 6 - Valeurs immobilisées	156 290	160 839
AC 7 - Autres actifs	145 972	158 329
TOTAL ACTIF	4 439 920	4 169 085
PASSIF		
PA 1 - Banque Centrale et CCP	226 208	290 815
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	12 891	30 024
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	3 591 232	3 316 480
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	76 223	86 794
PA 5 - Autres passifs	184 882	96 937
TOTAL PASSIF	4 091 436	3 821 050
CAPITAUX PROPRES		
CP 1 - Capital	198 741	168 750
CP 2 - Réserves	145 807	84 931
CP 4 - Autres capitaux propres	3 646	87 315
CP 5 - Résultats reportés	290	(24 482)
CP 6 - Résultat de l'exercice		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	348 484	348 035
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	4 439 920	4 169 085

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes	Total
Solde au 31/12/2012	198 741	142 988	3 646	725	55 647		401 747
Affectation approuvé par l'AGO du 27/06/2013		2 819		-435	-55 647	53 263	
Solde après affectation du résultat 2012	198 741	145 807	3 646	290			348 484

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**SOCIETE LAND'OR**

SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 juin 2013, la société LAND'OR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2012 s'élevant à 1.503.788,804 Dinars de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1.503.788,804 Dinars
au compte "report à nouveau"	1.503.788,804 Dinars
qui s'élève ainsi à la somme de	-2.188.559,200 Dinars

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes consolidés à la date 31/12/2012 lui ont été présentés et que le rapport de gestion du conseil d'administration inclut le rapport sur la gestion du groupe.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

- Suite -

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'art 200 du CSC, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 à la somme de six mille (6.000) Dinars bruts.

Cette résolution est approuvée à la majorité.

Sixième résolution

L'assemblée générale, constatant que les mandats des membres du conseil d'administration sont arrivés à leur terme, décide de les renouveler pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Moez JOUDI en qualité de nouveau membre du conseil d'administration représentant les petits actionnaires, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette résolution est approuvée à la majorité.

Huitième résolution

Le mandat de la société FMBZ - KPMG Tunisie Commissaire aux Comptes étant arrivé à expiration, l'assemblée décide de le renouveler pour une nouvelle période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

- Suite -

2 - Le bilan après affectation du résultat :

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31-déc.-2012	31-déc.-2011	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	1 001 038,780	905 324,780	95 714,000
Moins (Amortissement)		-782 011,463	-708 458,796	-73 552,667
		219 027,317	196 865,984	22 161,333
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	28 954 380,596	18 995 384,588	9 958 996,008
Moins (Amortissement)		-7 400 268,021	-5 829 629,848	-1 570 638,173
		21 554 112,575	13 165 754,740	8 388 357,835
IMM.A STATUT JURID.PARTICULIER	3.3	328 080,426	320 325,174	7 755,252
Moins (Amortissement)		-191 066,169	-124 256,271	-66 809,898
		137 014,257	196 068,903	-59 054,646
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.4	3 895 819,921	2 289 891,546	1 605 928,375
Moins (provisions)		0,000	0,000	0,000
		3 895 819,921	2 289 891,546	1 605 928,375
Total des Actifs Immobilisés		25 805 974,070	15 848 581,173	9 957 392,897
Autres Actifs Non Courants	3.5	316 191,257	33 964,688	282 226,569
Total Des Actifs Non Courants		26 122 165,327	15 882 545,861	10 239 619,466
Actifs Courants				
Stocks	3.6	11 884 989,720	6 899 578,391	4 985 411,329
Moins (provisions)		-163 145,767	-174 285,161	11 139,394
		11 721 843,953	6 725 293,230	4 996 550,723
Clients Et Comptes Rattachés	3.7	9 267 659,594	7 204 177,446	2 063 482,148
Moins (provisions)		-1 260 732,958	-1 044 206,047	-216 526,911
		8 006 926,636	6 159 971,399	1 846 955,237
Autres Actifs Courants	3.8	2 270 645,298	1 780 158,811	490 486,487
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	896 590,832	2 247 990,511	-1 351 399,679
Total Des Actifs Courants		22 896 006,719	16 913 413,951	5 982 592,768
TOTAL DES ACTIFS		49 018 172,046	32 795 959,812	16 222 212,234

- Suite -

BILAN AU 31/12/2012

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31-déc.-2012	31-déc.-2011	VARIATION
Capitaux Propres				
Capital Social	4.1	3 244 000,000	2 675 000,000	569 000,000
Réserves	4.1	131 068,113	131 068,113	0,000
Réserves spéciale d'investissement	4.1	9,652	569 009,652	-569 000,000
Autres Capitaux Propres	4.1	3 053 771,401	3 061 934,543	-8 163,142
Resultats Reportés	4.1	-2 188 559,200	-3 761 085,609	1 572 526,409
RESULTAT DE L'EXERCICE	4.1	0,000	68 737,605	-68 737,605
Total Des Capitaux Propres Après Affectation		4 240 289,966	2 744 664,304	1 495 625,662
Passifs Non Courants				
EMPRUNTS	4.2	8 491 370,103	4 660 524,884	3 830 845,219
PROVISIONS	4.3	144 469,580	2 864 469,580	-2 720 000,000
Total Des Passifs Non Courants		8 635 839,683	7 524 994,464	1 110 845,219
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	16 185 143,083	11 251 522,279	4 933 620,804
Autres Passifs Courants	4.5	4 393 607,663	2 106 221,321	2 287 386,342
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	15 563 291,651	9 168 557,444	6 394 734,207
Total Des Passifs Courants		36 142 042,397	22 526 301,044	13 615 741,353
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		49 018 172,046	32 795 959,812	16 222 212,234

- Suite -

2 - L'état d'évolution des capitaux propres :**TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE 2012**

En DT	Capital social	Réserves légales	Réserves		Subvention d'invest.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
			spéciale de réévaluation	Autres réserves				
Solde au 31/12/2009 avant affectation	1 125 000	50 918	3 052 404	50 000	79 669	-4 007 945	603 011	953 056
Affectation et imputations (AGO 13/08/2010)		30 151		0		22 860	-603 011	-550 000
Augmentation de capital (AGE 25/11/2010)	800 000							800 000
Subvention d'investissement					-35 301			-35 301
Résultat de l'exercice							974 000	974 000
Solde au 31/12/2010 avant affectation	1 925 000	81 068	3 052 404	50 000	44 368	-3 985 085	974 000	2 141 754
Affectation et imputations (AGO 02/02/2011)						224 000	-974 000	-750 000
Augmentation de capital (AGE 15/12/2011)	750 000							750 000
Subvention d'investissement					-34 837			-34 837
Résultat de l'exercice							637 747	637 747
Solde au 31/12/2011 avant affectation	2 675 000	81 068	3 052 404	50 000	9 531	-3 761 085	637 747	2 744 664
Affectation et imputations (AGO 09/05/2012)				10		68 738	-637 747	-569 000
Augmentation de capital (AGE 13/09/2012)	569 000							569 000
Subvention d'investissement					-8 163			-8 163
Résultat de l'exercice							1 503 789	1 503 789
Solde au 31/12/2012 avant affectation	3 244 000	81 068	3 052 404	50 010	1 368	-3 692 348	1 503 789	4 240 290
Affectation et imputations (AGO 28/06/2013)						1 503 789	-1 503 789	0
Augmentation de capital								0
Subvention d'investissement								0
Résultat de l'exercice								0
Solde au 31/12/2013 avant affectation	3 244 000	81 068	3 052 404	50 010	1 368	-2 188 559	0	4 240 290

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Attijari Leasing

Siège social : Rue du Lac d'Annecy 1053 Les berges du Lac Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012, la société Attijari Leasing, publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2012 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2012 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2012 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits :

1- prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2012 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

3- Approuve la *convention de partenariat avec ATTIJARI IMMOBILIERE* en vertu de laquelle, la société ATTIJARI LEASING confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances.

4- Approuve le *contrat de conseil avec ATTIJARI FINANCES* afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique.

5- Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

6- Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

1- L'approbation de la correction de l'affectation des résultats de l'exercice 2011 en portant 1 million de dinars en réserves spéciales de réinvestissements et limiter le report à nouveau à 787 971DT ;

2- D'affecter les résultats de l'exercice 2012 et du report à nouveau créditeur comme suit:

(Montant en Dinars Tunisien)

Proposition Affectation du Résultat 2012	
Affectation de Résultat	5 905 565
RAN	787 971
Résultat distribuable	6 693 536
Réserves spéciales réinvestissements	1 000 000
Dotations à un Fonds Social	50 000
Dividende global Proposé (1,200DT / Action)	2 550 000
Report à nouveau	3 093 536

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 16 Juillet 2013

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2012 à 42 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2013 à 12 mille dinars.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés dans la limite de 20 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour un mandat de trois ans commençant en 2013 et se terminant à l'AGO statuant sur l'exercice 2015 les administrateurs suivants:

- M.Khaled Ben JEMAA, Administrateur représentant le groupe Ben JEMAA
- M.Hicham SEFFA, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Mohamed ELMONCER, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Moez TERZI, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Mohsen BOUZID, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Walid KALBOUSSI, Administrateur indépendant
- M.Salem DAHMANI, Administrateur représentant les petits porteurs

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M.Hédi Karim SELLAMI en tant qu'Administrateur indépendant pour un mandat de trois ans commençant en 2013 et se terminant à l'AGO statuant sur l'exercice 2015.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :**BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2012**
(exprimé en dinars)

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u> <u>retraité</u>	<u>31/12/2011</u> <u>publié</u>
ACTIF			
Caisse et Avoirs auprès des Banques	2 871 559	1 612 730	1 612 730
Créances sur la clientèle de Leasing	343 167 731	271 508 535	278 072 758
Créances sur la clientèle de Factoring	6 243 262	5 615 799	
Portefeuille d'Investissement	1 203 698	176 400	176 400
Valeurs immobilisées	3 839 236	4 337 829	4 337 829
Autres actifs	10 620 514	15 211 557	15 590 489
TOTAL ACTIF	367 946 000	298 462 849	299 790 206
PASSIF			
Concours Bancaires.	1 908 290	1 802 945	1 802 945
Dettes envers la clientèle	8 032 790	5 466 485	
Comptes Courants des Adhérents	1 321 228	1 250 954	1 250 954
Emprunts et Ressources spéciales	301 493 355	241 232 878	241 232 878
Fournisseurs et comptes rattachés	20 741 604	17 887 764	17 887 764
Autres Passifs	5 880 198	5 608 851	12 402 694
TOTAL PASSIF	339 377 464	273 249 878	274 577 235
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Réserves Pour Fonds Social	100 000	50 000	50 000
Effets des modifications comptables	0	0	0
Autres capitaux propres	0	0	0
Fond capital risque	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultats reportés	3 093 536	787 971	787 971
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 568 536	25 212 971	25 212 971
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	367 946 000	298 462 849	299 790 206

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

	Capital	Réserve	Résultats reportés	fond capital risque	Autres Réserves	Prime Émission	Effets des modificat ⁿ comptables	Reserves pour fond social	Résultat de l'exercice	TOTAL
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	21 250 000	2 125 000	787 971	1 000 000	0	0	0	50 000	5 905 565	31 118 536
Affectations du résultat approuvées par l'A.G.O du 27/06/2013	0	0	2 305 565	1 000 000	0	0	0	50 000	(5 905 565)	(2 550 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	21 250 000	2 125 000	3 093 536	2 000 000	0	0	0	100 000	(0)	28 568 536

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2013, la Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2012 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2012	= 20 680 371 TND.
- Résultats reportés	= 24 270 112 TND.

Total	= 44 950 483 TND.
- Réserves légales	= 637 500 TND.
- Bénéfice distribuable	= 44 312 983 TND.
- Dividendes de l'exercice 2012	= 15 937 500 TND.
(Soit 0,500 TND par action)
- Le solde à affecter aux résultats reportés	= 28 375 483 TND.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,500 TND par action, soit un montant total de 15 937 500 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du 10/07/2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2012.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

Sixième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence au titre de l'année 2013 aux administrateurs à raison de 5 000 DT par an et par administrateur. Les frères MZABI et la société DALMAS représentée par Monsieur Moncef MZABI déclarent renoncer aux jetons de présence relatifs à l'exercice 2012.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Solde au

31 décembre 2012

31 décembre 2011

Actifs		
Actifs non courants		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	2 215 571	2 215 171
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 651 705)	(1 303 861)
	563 866	911 310
Immobilisations corporelles	10 922 143	10 073 086
Amortissements des immobilisations corporelles	(6 147 060)	(5 684 631)
	4 775 083	4 388 455
Immobilisations financières	16 106 190	15 840 245
Provision pour dépréciation	16 106 190	15 840 245
Total des actifs immobilisés	21 445 139	21 140 010
Total des actifs non courants	21 445 139	21 140 010
Actifs courants		
Stocks	8 182 200	8 485 649
Provisions sur stocks	8 182 200	8 485 649
Clients et comptes rattachés	7 181 411	6 577 937
Provisions sur comptes clients	(1 027 192)	(1 049 210)
	6 154 219	5 528 727
Comptes de régularisations et autres actifs courants	1 583 026	2 255 920
Provisions sur autres actifs	(2 000)	(18 000)
	1 581 026	2 237 920
Placements et autres actifs financiers	71 769 000	78 714 260

- Suite -

Liquidités et équivalents de liquidités	2 694 579	5 221 600
Total des actifs courants	90 381 024	100 188 156
Total des actifs	111 826 163	121 328 166

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital social	31 875 000	25 500 000
Réserves	3 762 567	3 125 067
Résultats reportés	28 375 483	30 645 112
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	64 013 050	59 270 179
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	64 013 050	59 270 179
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	350 000	350 000
Total des passifs non courants	390 000	390 000
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 611 625	44 771 647
Autres passifs courants	17 784 186	16 896 340
Concours bancaires et autres passifs financiers	27 302	
Total des passifs courants	47 423 113	61 667 987
Total des passifs	47 813 113	61 667 987
Total des capitaux propres et des passifs	111 826 163	121 328 166

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2011	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	27 172 603	17 497 509	73 295 179
Affectation du résultat 2011 (AGO du 21/06/2012)							
Résultats reportés					3 472 509	-3 472 509	0
Dividendes						-14 025 000	-14 025 000
Augmentation du capital (AGE du 21/06/2012)	6 375 000				-6 375 000		
Résultat de l'exercice 2012						20 680 371	20 680 371
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2012	31 875 000	2 550 000	515 473	59 594	24 270 112	20 680 371	79 950 550
Affectation du résultat 2012 (AGO du 26/06/2013)							
- Réserve légale		637 500				-637 500	
- Résultats reportés					4 105 371	- 4 105 371	0
- Dividendes						-15 937 500	-15 937 500
Capitaux propres après affectation au 31/12/ 2012	31 875 000	3 187 500	515 473	59 594	28 375 483	0	64 013 050

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE
HANNIBAL LEASE

Siège social : Immeuble Triki, Rue du LAC MALAREN
Les Berges du Lac, 1053 Tunis

MAC SA, intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la société **Hannibal Lease** et le public que l'augmentation du capital social de la société **Hannibal Lease** de **8 700 000 DT**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **17 Avril 2013** et ouverte à la souscription du public conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme auprès du public dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire et d'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le N°**13-0827** du **30 Avril 2013**, a été réalisée par l'émission de **1 740 000** actions nouvelles, au prix de **9.5 DT** par action, correspondant à la valeur nominale soit **5 DT** majoré d'une prime d'émission de **4.5 DT** par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social de la société **Hannibal Lease** est ainsi porté à **28 700 000** dinars divisé en **5 740 000** actions de nominal **5** dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2013 - AS - 63

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE
EI Wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - 4100 Médenine - BP: 356-

La Société Tunisienne de Banque -STB-, informe les actionnaires de la société **EI Wifack Leasing** et le public que l'augmentation du capital social de ladite société de **5 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **21 juin 2012** et qui a été ouverte à la souscription le **30 Avril 2013**, conformément à la note d'opération visée par le CMF en date du **17 avril 2013** sous le n° **13-0824**, a été réalisée par l'émission de **1 000 000 actions nouvelles** de nominal 5 dinars majoré d'une prime d'émission de 8 dinars, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social de la société **EI Wifack Leasing** est ainsi porté à **20 000 000 dinars** divisé en **4 000 000** actions de nominal 5 dinars.

2013 - AS - 628

AVIS

COURBE DES TAUX DU 04 JUILLET 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,806%		
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,801%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,773%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,766%	1 003,230
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,762%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,748%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,722%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,700%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,692%	1 020,682
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014	4,677%		
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,716%	1 034,170
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,885%	1 031,460
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,078%	998,124
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,196%	1 000,902
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,364%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,413%		994,536
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,625%	1 039,329
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,084%		973,845
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,098%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,121%	970,440
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,203%		960,936
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,294%	1 039,654
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,304%		951,919

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	145,682	145,695		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,823	12,824		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,319	1,320		
35,569							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,713	35,717		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,588	48,592		
48,489							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	160,520	160,676		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	561,414	561,237		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	122,104	122,050		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	123,430	123,517		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,877	116,889		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	112,427	112,486		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	86,611	86,850		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	134,135	133,784		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	100,778	100,640		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	107,323	107,225		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 337,045	1 335,853		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 279,001	2 279,694		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	105,183	104,793		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	102,762	102,478		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,538	122,422		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 189,766	1 192,253		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	127,661	127,285		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,691	15,636		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 994,523	5 972,905		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 086,902	5 075,641		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,204	2,210		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,900	1,905		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,141	1,145		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	106,041	106,052
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	102,404	102,413
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	103,698	103,707
32 ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	100,633	100,644
33 TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	101,470	101,481
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	105,037	105,046
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	101,983	101,994
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	101,608	101,619
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	102,189	102,199
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	103,719	103,728
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	100,040	100,048
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	102,180	102,190
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	102,222	102,231
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	104,869	104,879
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	103,694	103,704
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	101,648	101,656
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	100,749	100,758
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	102,727	102,737
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	100,529	100,540
48 POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	101,700	101,710
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	102,742	102,749
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	100,525	100,536
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	101,833	101,843
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,027	103,036
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	100,435	100,445

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,325	10,326
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,144	101,153
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	101,703	101,713
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	99,322	99,394
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	67,474	67,459
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	149,990	149,694
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1493,042	1489,926
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	109,052	108,927
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	108,189	108,093
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	86,267	86,338
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,610	16,609
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	270,340	271,228
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	36,528	36,420
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 382,582	2 379,308
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,695	76,607
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,900	56,852
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	100,782	100,778
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	111,568	111,565
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	101,249	101,370
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,319	11,321
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,104	12,087
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,902	14,923
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,545	14,557
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,862	11,867
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,711	10,719
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,465	10,469
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,577	10,575
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	125,948	126,057
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	126,664	126,687
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,336	10,307
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	106,715	106,323
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	20,377	20,367
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	81,849	81,778
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	83,226	83,247
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,083	97,076
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	97,509	97,492
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	100,242	100,513
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,013	99,079
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	96,086	96,125
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	104,063	103,422
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	131,149	130,938
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,729	10,710
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	117,084	116,873
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,717	116,699
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	103,758	103,552
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	100,129	99,860
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	185,058	184,481
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	162,806	162,698
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,724	141,834
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	10 080,310	10 060,697
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,132	20,006
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	133,173	134,882
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 543,335	1 538,306
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	111,187	110,843
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	88,332	88,118
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	115,443	115,809
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 145,133	9 148,196
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,829	9,732
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,471	9,417

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS